



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM ALIZES TEMPERE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **• L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composite 80 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 Y + 15 % EURO STOXX 50 + 5 % STANDARD & POOR'S 500 sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers. La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : la sélection des titres vifs et accessoirement celle des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs, (secteurs d'activité, perspectives d'activité des sociétés pour les titres vifs), et qualitatifs (Société de Gestion, gérant, process pour les OPCVM et/ou FIA). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.

La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrélée des marchés. Cette stratégie est réalisée en titres vifs au travers d'actions couvertes à due proportion par des contrats financiers de même nature, et accessoirement avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions. Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL Asset Management et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 40% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 30 % aux marchés des actions de pays émergents.

- de 0 % à 30 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 60% à 100% en cumul :

- aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives, selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.

- à la stratégie actions neutre au marché.

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi :

- en actions,

- en titres de créance et instruments du marché monétaire

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change.

L'effet de levier indicatif est de 150%  
- dépôts, emprunts d'espèces.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement

des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marquée par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la

poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02% %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette sur l'exercice s'est établie à:

- 9,84% pour la la part RC
- 10.76% pour la part S
- 9.51% pour la part ES
- 9.83% pour la part RD

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplification indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

126 221,53 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

<b>Méthode VAR</b>			
<b>Levier au 29/12/2023</b>	<b>Niveau minimum</b>	<b>Niveau maximum</b>	<b>Niveau moyen</b>
6%	3,27%	6,47%	5,17%

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

17/02/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

10/11/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

10/11/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'annexe SFDR

10/11/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

## BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>353 415 733,72</b>	<b>339 288 563,79</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>73 669 390,27</b>	<b>59 562 363,48</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	73 669 390,27	59 562 363,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>252 570 447,16</b>	<b>178 670 099,98</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	252 570 447,16	178 670 099,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>69 898 405,61</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	69 898 405,61
Titres de créances négociables	0,00	69 898 405,61
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>26 944 086,29</b>	<b>30 712 974,01</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 944 086,29	30 712 974,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>231 810,00</b>	<b>444 720,71</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	231 810,00	444 720,71
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>287 876,43</b>	<b>704 466,15</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	287 876,43	704 466,15
<b>Comptes financiers</b>	<b>6 811 472,75</b>	<b>8 349 137,59</b>
<b>Liquidités</b>	<b>6 811 472,75</b>	<b>8 349 137,59</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>360 515 082,90</b>	<b>348 342 167,53</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	368 292 402,38	354 522 447,78
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	3,04	15,17
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-8 752 609,71	-6 677 245,99
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	409 313,47	-548 432,44
<b>Total des capitaux propres</b>	359 949 109,18	347 296 784,52
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	231 810,00	444 720,20
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	231 810,00	444 720,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	231 810,00	444 720,20
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	334 163,72	600 662,81
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	334 163,72	600 662,81
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	360 515 082,90	348 342 167,53

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
USTNH3F00002 TNote 10Y-C 0323	0,00	11 224 966,72
Total Taux	0,00	11 224 966,72
Total Contrats futures	0,00	11 224 966,72
Total Autres engagements	0,00	11 224 966,72
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>11 224 966,72</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324	20 635 440,00	0,00
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	0,00	16 668 000,00
USN2H3F00002 TNote 2Y-CB 0323	0,00	33 909 877,28
Total Contrats futures	20 635 440,00	50 577 877,28
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	20 635 440,00	50 577 877,28
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
Total Taux	0,00	0,00
Total Contrats futures	0,00	0,00
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>20 635 440,00</b>	<b>50 577 877,28</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	244 926,49	23 044,70
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 904 837,44	1 933 685,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 390 753,71	1 856 048,70
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 540 517,64</b>	<b>3 812 778,47</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 849,10	54 173,61
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 849,10</b>	<b>54 173,61</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>4 551 366,74</b>	<b>3 758 604,86</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 121 026,23	4 297 822,80
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>430 340,51</b>	<b>-539 217,94</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-21 027,04	-9 214,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>409 313,47</b>	<b>-548 432,44</b>

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.



- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359323	1,5548 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5248 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010361311	1,5548 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5248 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013466505	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,97 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
ES	FR0014005XF4	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359323	Néant
RD	FR0010361311	Néant
S	FR0013466505	Néant
ES	FR0014005XF4	Néant

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010359323 RC**

Néant

**Part FR0010361311 RD**

Néant

**Part FR0013466505 S**

Néant

**Part FR0014005XF4 ES**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## ● **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## ● **Description des garanties reçues ou données**

### ● **Garantie reçue :**

Néant

### ● **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Mécanisme de Swing Pricing**

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>347 296 784,52</b>	<b>385 261 187,21</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 987 947,73	42 122 514,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-34 160 226,60	-35 993 437,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 003 472,21	2 120 760,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 485 538,30	-10 300 238,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 473 006,73	2 413 175,12
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 822 745,56	-983 550,00
Frais de transaction	-98 994,39	-104 027,72
Différences de change	-56 369,68	203 449,54
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	39 930 720,16	-36 677 191,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 281 695,42	-33 649 024,74
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-33 649 024,74	3 028 167,22
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	453 289,29	-221 479,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	231 810,00	-221 479,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-221 479,29	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 577,44	-5 281,92
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	430 340,51	-539 217,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	122,13*
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>359 949 109,18</b>	<b>347 296 784,52</b>

\*Soulte fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	227 770 628,48	63,28
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 108 947,26	1,97
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	8 347 263,41	2,32
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	9 343 608,01	2,60
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>252 570 447,16</b>	<b>70,17</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Taux	20 635 440,00	5,73
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>20 635 440,00</b>	<b>5,73</b>

### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	252 570 447,16	70,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	6 811 472,75	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	20 635 440,00	5,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	35 449 339,41	9,85	142 521 365,70	39,59	74 599 742,05	20,73
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 811 472,75	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 635 440,00	5,73	0,00	0,00



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>GBP</b>		<b>devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	18 173 929,80	5,05	698 588,30	0,19	339 262,52	0,09	367 125,30	0,10
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	13 349,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 735 274,21	0,48	793 562,45	0,22	735 823,31	0,20	2 835,18	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	29/12/2023
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>23 426 727,56</b>
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR.IC3D	10 086 529,37
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	3 440 511,49
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	5 899 619,70
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	3 275 510,95
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	28 067,20
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	696 488,85
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>23 426 727,56</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	3,04	15,17
Résultat	409 313,47	-548 432,44
<b>Total</b>	<b>409 316,51</b>	<b>-548 417,27</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	71 424,63	26 068,57
<b>Total</b>	<b>71 424,63</b>	<b>26 068,57</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C2 PART CAPI ES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	330 860,01	-577 110,92
<b>Total</b>	<b>330 860,01</b>	<b>-577 110,92</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,12	0,81
<b>Total</b>	<b>1,12</b>	<b>0,81</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	7 007,81	2 620,91
Report à nouveau de l'exercice	22,94	3,36
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 030,75</b>	<b>2 624,27</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	3 337,051	3 798,417
Distribution unitaire	2,10	0,69
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>254 205,42</b>	<b>123 825,38</b>
Provenant de l'exercice	131 052,42	123 825,38
Provenant de l'exercice N-1	123 153,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 752 609,71	-6 677 245,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-8 752 609,71</b>	<b>-6 677 245,99</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-454 634,60	-366 238,49
<b>Total</b>	<b>-454 634,60</b>	<b>-366 238,49</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C2 PART CAPI ES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 253 232,64	-6 274 274,30
<b>Total</b>	<b>-8 253 232,64</b>	<b>-6 274 274,30</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2,58	-1,86
<b>Total</b>	<b>-2,58</b>	<b>-1,86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-44 739,89	-36 731,34
<b>Total</b>	<b>-44 739,89</b>	<b>-36 731,34</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	3 337,051	3 798,417
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	5 033 729,80	5 631,00	893,93	0,00	0,00	0,00	6,05
31/12/2019	C3 PART CAPI S	100,37	1,00	100,37	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2019	D1 PART DIST D	2 554 727,47	4 610,00	554,17	0,00	11,10	0,00	-7,32
31/12/2020	C1 PART CAPI C	6 965 442,89	7 777,00	895,64	0,00	0,00	0,00	13,30
31/12/2020	C3 PART CAPI S	101,45	1,00	101,45	0,00	0,00	0,00	2,46
31/12/2020	D1 PART DIST D	2 400 278,33	4 421,00	542,92	0,00	4,19	0,00	4,07
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	4 615 634,90	4 895,00	942,92	0,00	0,00	0,00	54,37
31/12/2021	C2 PART CAPI ES	378 297 814,90	30 080 942,956	12,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C3 PART CAPI S	107,71	1,00	107,71	0,00	0,00	0,00	7,11
31/12/2021	D1 PART DIST RD	2 347 629,70	4 139,00	567,19	0,00	1,31	0,00	31,47
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	19 072 375,48	22 740,436	838,69	0,00	0,00	0,00	-14,95
30/12/2022	C2 PART CAPI ES	326 312 747,18	29 259 114,676	11,15	0,00	0,00	0,00	-0,23
30/12/2022	C3 PART CAPI S	96,59	1,00	96,59	0,00	0,00	0,00	-1,05
30/12/2022	D1 PART DIST RD	1 911 565,27	3 798,417	503,25	0,00	0,69	0,18	-9,67
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	18 727 162,44	20 329,302	921,19	0,00	0,00	0,00	-18,85
29/12/2023	C2 PART CAPI ES	339 379 723,09	27 788 180,254	12,21	0,00	0,00	0,00	-0,28
29/12/2023	C3 PART CAPI S	106,98	1,00	106,98	0,00	0,00	0,00	-1,46
29/12/2023	D1 PART DIST RD	1 842 116,67	3 337,051	552,01	0,00	2,10	0,00	-13,40



## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	287,62400	249 811,57
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 698,75800	-2 350 095,10
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 411,13400	-2 100 283,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>20 329,30200</b>	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI ES		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 257 933,53500	14 738 020,42
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 728 867,95700	-31 567 856,10
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 470 934,42200	-16 829 835,68
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>27 788 180,25400</b>	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>1,00000</b>	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,22100	115,74
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-461,58700	-242 275,40
Solde net des Souscriptions/Rachats	-461,36600	-242 159,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>3 337,05100</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	34,17
Montant des commissions de souscription perçues	34,17
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	34,17
Montant des commissions de souscription r�troced�es	34,17
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI ES</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C3 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D1 PART DIST RD</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D1 PART DIST RD</b>	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	<b>29/12/2023</b>
FR0010359323 C1 PART CAPI RC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,90
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	167 533,14
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	19,93

	<b>29/12/2023</b>
FR0014005XF4 C2 PART CAPI ES	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,20
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	3 937 040,20
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	346,84

	<b>29/12/2023</b>
FR0013466505 C3 PART CAPI S	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,06
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	0,06
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>29/12/2023</b>
FR0010361311 D1 PART DIST RD	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,90
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	16 821,64
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	2,04

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	13 349,73
Créances	Dépôts de garantie	274 526,70
<b>Total des créances</b>		<b>287 876,43</b>
Dettes	Frais de gestion	334 163,72
<b>Total des dettes</b>		<b>334 163,72</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-46 287,29</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>353 183 923,72</b>	<b>98,12</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	73 669 390,27	20,47
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	252 570 447,16	70,16
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	26 944 086,29	7,49
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>287 876,43</b>	<b>0,08</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-334 163,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>6 811 472,75</b>	<b>1,89</b>
DISPONIBILITES	6 811 472,75	1,89
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>359 949 109,18</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>73 669 390,27</b>	<b>20,47</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>73 669 390,27</b>	<b>20,47</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>73 669 390,27</b>	<b>20,47</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>412 678,88</b>	<b>0,11</b>
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV			EUR	7 064		412 678,88	0,11
<b>TOTAL BERMUDES</b>						<b>225 569,54</b>	<b>0,06</b>
BMG0112X1056 AEEGON LTD			EUR	42 982		225 569,54	0,06
<b>TOTAL SUISSE</b>						<b>1 013 432,50</b>	<b>0,28</b>
CH0038863350 NESTLE NOM.			CHF	6 373		667 624,14	0,18
CH0044328745 CHUBB			USD	1 538		314 844,20	0,09
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.			CHF	249		30 964,16	0,01
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>12 315 294,71</b>	<b>3,42</b>
DE0005190003 BMW			EUR	4 830		486 767,40	0,14
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.			EUR	17 472		783 706,56	0,22
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	19 919		433 238,25	0,12
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE			EUR	1 783		332 529,50	0,09
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES			EUR	17 968		679 190,40	0,19
DE0007030009 RHEINMETALL ORD.			EUR	3 648		1 046 976,00	0,29

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP			EUR	13 370		836 293,50	0,23
DE0007164600 SAP			EUR	17 299		2 412 864,52	0,67
DE0007236101 SIEMENS			EUR	9 001		1 529 449,92	0,42
DE0007664039 VOLKSWAGEN PREF			EUR	3 251		363 461,80	0,10
DE0008404005 ALLIANZ			EUR	7 144		1 728 490,80	0,48
DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS			EUR	2 323		871 357,30	0,24
DE000A1EWWW0 ADIDAS NOM.			EUR	2 584		475 869,44	0,13
DE000A1ML7J1 VONOVIA			EUR	7 035		200 778,90	0,06
DE000BASF111 BASF NOM.			EUR	1 999		97 511,22	0,03
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE			EUR	460		36 809,20	0,01
<b>TOTAL DANEMARK</b>						<b>367 125,30</b>	<b>0,10</b>
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B			DKK	3 920		367 125,30	0,10
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>2 079 421,43</b>	<b>0,58</b>
ES0113211835 BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA			EUR	65 466		538 523,32	0,15
ES0113900J37 BANCO SANTANDER			EUR	189 976		718 014,29	0,20
ES0144580Y14 IBERDROLA			EUR	42 109		499 833,83	0,14
ES0148396007 INDITEX			EUR	8 193		323 049,99	0,09
<b>TOTAL FINLANDE</b>						<b>489 756,70</b>	<b>0,14</b>
FI4000297767 NORDEA BANK			EUR	43 627		489 756,70	0,14
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>23 624 700,66</b>	<b>6,57</b>



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE			EUR	71 338		916 835,98	0,25
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL			EUR	601		1 153 198,80	0,32
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE			EUR	5 712		910 835,52	0,25
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	7 313		1 287 965,56	0,36
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	54 225		3 340 260,00	0,94
FR0000120321 L'OREAL			EUR	3 305		1 489 398,25	0,41
FR0000120503 BOUYGUES			EUR	1 388		47 358,56	0,01
FR0000120578 SANOFI			EUR	12 951		1 162 481,76	0,32
FR0000120628 AXA			EUR	53 803		1 586 650,47	0,44
FR0000120644 DANONE			EUR	6 851		402 016,68	0,11
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	4 396		3 224 905,60	0,90
FR0000121329 THALES			EUR	10 845		1 452 687,75	0,40
FR0000121485 KERING			EUR	597		238 203,00	0,07
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	2 872		521 555,20	0,14
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	12 134		2 205 718,52	0,61
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	10 112		288 798,72	0,08
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	4 694		312 902,04	0,09
FR0000125486 VINCI			EUR	6 545		744 166,50	0,21
FR0000127771 VIVENDI			EUR	2 161		20 909,84	0,01
FR0000130809 SOCIETE GENERALE			EUR	1 886		45 311,15	0,01

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	20 547		1 286 036,73	0,36
FR0000133308 ORANGE			EUR	6 557		67 563,33	0,02
FR0010208488 ENGIE			EUR	31 041		494 110,64	0,14
FR0010411983 SCOR SE REGPT			EUR	11 067		292 832,82	0,08
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES			EUR	2 984		131 997,24	0,04
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>1 575 796,17</b>	<b>0,44</b>
IE0001827041 CRH			GBP	5 443		339 262,52	0,09
IE000S9YS762 LINDE			USD	1 689		628 341,66	0,18
IE00B8KQN827 EATON CORPORATION PLC			USD	1 462		318 911,99	0,09
IE00BWT6H894 FLUTTER ENTERTAINMENT			EUR	1 808		289 280,00	0,08
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>5 317 326,76</b>	<b>1,48</b>
IT0000072618 INTESA SANPAOLO			EUR	548 193		1 449 148,20	0,40
IT0003128367 ENEL			EUR	193 046		1 299 199,58	0,36
IT0003132476 ENI			EUR	57 731		886 055,39	0,25
IT0005239360 UNICREDIT REGR.			EUR	68 509		1 682 923,59	0,47
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>9 438 188,93</b>	<b>2,62</b>
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	2 650		119 899,25	0,03
NL0000235190 AIRBUS			EUR	9 204		1 286 535,12	0,36
NL0000334118 ASM INTERNATIONAL			EUR	69		32 426,55	0,01
NL0009538784 NXP SEMICONDUCTOR			USD	489		101 733,26	0,03

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	6 646		4 530 578,20	1,25
NL0011585146 FERRARI			EUR	1 885		575 302,00	0,16
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE			EUR	8 572		223 000,58	0,06
NL0011821202 ING GROEP			EUR	41 718		564 277,67	0,16
NL0012969182 ADYEN			EUR	383		446 807,80	0,12
NL0013654783 PROSUS			EUR	12 836		346 379,46	0,10
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	57 283		1 211 249,04	0,34
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>16 810 098,69</b>	<b>4,67</b>
US00724F1012 ADOBE			USD	557		301 001,99	0,08
US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD.			USD	2 894		386 417,16	0,11
US02079K1079 ALPHABET CL.C			USD	9 359		1 194 713,65	0,33
US0231351067 AMAZON COM			USD	6 979		960 497,52	0,27
US0378331005 APPLE			USD	7 193		1 254 409,68	0,35
US0404131064 ARISTA NETWORKS			USD	272		58 024,20	0,02
US0605051046 BANK AMERICA			USD	4 813		146 787,78	0,04
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS			USD	123		395 206,58	0,11
US1011371077 BOSTON SCIENTIFIC			USD	3 825		200 292,80	0,06
US11135F1012 BROADCOM INC			USD	208		210 307,97	0,06
US1491231015 CATERPILLAR			USD	466		124 802,74	0,03
US1667641005 CHEVRON			USD	1 209		163 346,41	0,05

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US1912161007 COCA-COLA			USD	6 314		337 032,63	0,09
US2435371073 DECKERS OUTDOOR			USD	306		185 271,36	0,05
US2441991054 DEERE			USD	443		160 455,08	0,04
US2910111044 EMERSON ELECTRIC			USD	920		81 108,33	0,02
US30231G1022 EXXON MOBIL			USD	2 598		235 279,02	0,07
US3696043013 GENERAL ELECTRIC			USD	5 248		606 704,93	0,17
US46625H1005 JPMORGAN CHASE			USD	3 166		487 804,89	0,14
US5132721045 LAMB WESTON HOLDINGS INC			USD	3 835		375 475,68	0,10
US5324571083 ELI LILLY			USD	1 254		662 121,09	0,18
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A			USD	1 258		256 967,01	0,07
US57636Q1040 MASTERCARD CL.A			USD	844		326 063,80	0,09
US5801351017 MCDONALDS			USD	1 100		295 435,69	0,08
US58933Y1055 MERCK			USD	5 214		514 882,50	0,14
US5949181045 MICROSOFT			USD	4 979		1 695 926,78	0,48
US6092071058 MONDELEZ INTERNATIONAL			USD	2 853		187 176,44	0,05
US67066G1040 NVIDIA			USD	2 269		1 017 802,70	0,28
US68389X1054 ORACLE			USD	994		94 925,20	0,03
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS			USD	961		256 684,49	0,07
US7010941042 PARKER-HANNIFIN			USD	221		92 291,52	0,03
US7134481081 PEPSICO			USD	2 505		385 370,65	0,11

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US7427181091 PROCTER GAMBLE			USD	520		69 022,46	0,02
US74762E1029 QUANTA SERVICES			USD	1 274		249 030,07	0,07
US75886F1075 REGENERON PHARMACEUTICALS			USD	327		260 145,68	0,07
US79466L3024 SALESFORCE			USD	1 726		411 394,60	0,11
US81762P1021 SERVICENOW			USD	438		280 292,23	0,08
US8716071076 SYNOPSIS			USD	437		203 818,54	0,06
US8725901040 T-MOBILE US			USD	2 592		376 426,96	0,10
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC			USD	224		107 696,52	0,03
US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP			USD	652		310 922,50	0,09
US92826C8394 VISA CL.A			USD	1 692		399 014,67	0,11
US9311421039 WALMART			USD	1 597		228 049,86	0,06
US98978V1035 ZOETIS A			USD	1 475		263 696,33	0,07
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>252 570 447,16</b>	<b>70,16</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>252 570 447,16</b>	<b>70,16</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>227 770 628,48</b>	<b>63,27</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>7 572 749,58</b>	<b>2,10</b>
AT0000A1ZGE4 AUSTRIA 0,75% 18-200228	25/01/2018	20/02/2028	EUR	8 000	0,75	7 572 749,58	2,10
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>10 273 091,56</b>	<b>2,85</b>
BE0000345547 BELGIUM 0,8% 18-220628	23/01/2018	22/06/2028	EUR	800 000 000	0,80	7 558 658,36	2,10
BE0002819002 KBC GROUP 07122031	07/09/2021	07/12/2031	EUR	30		2 714 433,20	0,75

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL SUISSE</b>						<b>7 901 440,23</b>	<b>2,20</b>
CH0520042489 UBS GROUP TV20-290126	29/01/2020	29/01/2026	EUR	1 100		1 057 322,11	0,29
CH1174335732 UBS GROUP TV22-131026	24/03/2022	13/10/2026	EUR	2 158		2 107 914,82	0,59
CH1255915006 UBS GROUP TV23-170328	17/03/2023	17/03/2028	EUR	1 990		2 122 432,32	0,59
XS2381671671 CS AG LDN 0,25%21-010928	01/09/2021	01/09/2028	EUR	3 000	0,25	2 613 770,98	0,73
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>62 616 694,52</b>	<b>17,38</b>
DE0001102408 ALLEMAGNE 0%16-150826	11/07/2016	15/08/2026	EUR	700 000 000		6 626 410,00	1,84
DE0001102416 GERMANY 0,25%17-150227	13/01/2017	15/02/2027	EUR	1 300 000 000	0,25	12 340 061,23	3,43
DE0001102424 ALLEMAGNE 0,5%17-150827	12/07/2017	15/08/2027	EUR	1 200 000 000	0,50	11 415 314,75	3,17
DE0001102440 GERMANY 0,5%18-150228	12/01/2018	15/02/2028	EUR	1 400 000 000	0,50	13 286 853,41	3,68
DE0001102465 ALLEMAGNE 0,25%19-150229	11/01/2019	15/02/2029	EUR	800 000 000	0,25	7 390 123,83	2,05
DE000A30V5C3 DEUTSCHE BANK TV23-110129	11/01/2023	11/01/2029	EUR	33	5,38	3 633 966,33	1,01
DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	14	4,00	1 445 773,19	0,40
DE000A3E5MG8 VONOVIA 0,375%21-160627	16/06/2021	16/06/2027	EUR	16	0,38	1 435 631,08	0,40
DE000A3MP4T1 VONOVIA 0%21-011225	01/09/2021	01/12/2025	EUR	15		1 400 040,00	0,39
XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	19/05/2021	20/07/2026	EUR	1 790	0,38	1 664 540,81	0,46
XS2438616240 VOLKSWAG FIN SVCS 0,875%22-28	31/01/2022	31/01/2028	EUR	2 164	0,88	1 977 979,89	0,55
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>20 893 342,98</b>	<b>5,80</b>
ES0000012E51 SPAIN 1,45%19-300429	29/01/2019	30/04/2029	EUR	6 000	1,45	5 730 870,82	1,59
XS2168647357 BANCO SANTANDER 1,375%20-0126	05/05/2020	05/01/2026	EUR	11	1,38	1 070 481,12	0,30

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2297549391 CAIXABANK TV21-090229	09/02/2021	09/02/2029	EUR	13		1 154 183,10	0,32
XS2310118976 CAIXABANK TV21-180631	18/03/2021	18/06/2031	EUR	21	1,25	1 971 325,54	0,55
XS2434702424 CAIXABANK TV22-210128 EMTN	21/01/2022	21/01/2028	EUR	34		3 159 898,05	0,88
XS2575952697 BANCO SANTANDER 3,875%23-0128	16/01/2023	16/01/2028	EUR	31	3,88	3 292 044,58	0,91
XS2583203950 BANCO SABADELL TV23-070229	07/02/2023	07/02/2029	EUR	18		1 946 584,36	0,54
XS2636592102 BBVA TV23-150933 EMTN	15/06/2023	15/09/2033	EUR	24	5,75	2 567 955,41	0,71
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>56 182 079,54</b>	<b>15,61</b>
FR0013131877 OAT 0,50%16-25052026	03/03/2016	25/05/2026	EUR	8 000 000	0,50	7 685 331,58	2,14
FR0013286192 OAT 0,75%17-250528	05/10/2017	25/05/2028	EUR	10 000 000	0,75	9 436 396,72	2,61
FR0013476090 RCI BANQUE 1,125%20-150127	15/01/2020	15/01/2027	EUR	1 350	1,12	1 280 259,18	0,36
FR0013518024 BANQUE POSTALE TV20-170626	17/06/2020	17/06/2026	EUR	15		1 437 498,36	0,40
FR0013534674 BPCE 0,5%20-150927	15/09/2020	15/09/2027	EUR	25		2 311 956,83	0,64
FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	28		2 534 112,00	0,70
FR0014000OZ2 SOCGEN TV20-241130 EMTN	24/11/2020	24/11/2030	EUR	19		1 785 929,50	0,50
FR0014001R34 BANQUE POSTALE TV21-020832	02/02/2021	02/08/2032	EUR	20	0,75	1 768 331,47	0,49
FR0014003RL9 CDC 0,01%21-010626 EMTN	01/06/2021	01/06/2026	EUR	13	0,01	1 219 814,72	0,34
FR0014004GE5 SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	08/07/2021	08/07/2027	EUR	34	0,25	3 067 795,10	0,85
FR0014006IX6 VEOLIA ENVIRONNEMENT 2%PERP	15/11/2021	31/12/2050	EUR	17		1 555 183,52	0,43
FR0014006XA3 SOCIETE GENERALE TV21-021227	02/12/2021	02/12/2027	EUR	21		1 928 065,54	0,54
FR001400DNU4 SOCIET NAT SNCF 3,125%22-1127	02/11/2022	02/11/2027	EUR	13	3,12	1 324 886,83	0,37

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400E3H8 ARVAL SERV.4,75%22-220527 EMTN	22/11/2022	22/05/2027	EUR	19	4,75	2 030 189,14	0,56
FR001400E7J5 CREDIT AGRICOLE 3,375%22-0727	28/11/2022	28/07/2027	EUR	32	3,38	3 270 054,03	0,91
FR001400F1U4 CREDIT AGRICOLE TV23-110729	11/01/2023	11/07/2029	EUR	30		3 160 431,47	0,88
FR001400HQM5 CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527	05/05/2023	05/05/2027	EUR	34	4,08	3 548 484,41	0,99
FR001400HIO6 THALES 3,625%23-140629	14/06/2023	14/06/2029	EUR	24	3,62	2 503 622,10	0,70
FR001400L4V8 ALD 041028	04/10/2023	06/10/2028	EUR	26	4,88	2 785 703,72	0,77
FR001400MLN4 URW 4,125%23-111230	11/12/2023	11/12/2030	EUR	15	4,12	1 548 033,32	0,43
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>4 736 482,42</b>	<b>1,32</b>
XS2239845097 CHANEL CERES 0,5%20-310726	01/10/2020	31/07/2026	EUR	1 500	0,50	1 401 871,72	0,39
XS2569069375 LLOYDS BANK GRP 4,5%23-110129	11/01/2023	11/01/2029	EUR	3 076		3 334 610,70	0,93
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>5 241 347,03</b>	<b>1,46</b>
XS2311407352 BK OF IE GRP TV21-100527	10/03/2021	10/05/2027	EUR	1 610		1 501 612,42	0,42
XS2343340852 AIB GRP TV21-171127	17/05/2021	17/11/2027	EUR	2 370		2 178 248,22	0,61
XS2560495462 VODAFONE INTL 3,25%22-020329	29/11/2022	02/03/2029	EUR	1 500	3,25	1 561 486,39	0,43
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>30 336 744,51</b>	<b>8,43</b>
IT0005210650 ITALIE 1,25%16-011226 BTP	01/08/2016	01/12/2026	EUR	6 000	1,25	5 758 242,00	1,60
IT0005274805 ITALIE 2,05%17-010827 BTP	30/06/2017	01/08/2027	EUR	7 300	2,05	7 177 903,85	2,00
IT0005445306 ITALY 0,5%21-150728	17/05/2021	15/07/2028	EUR	4 000	0,50	3 603 388,00	1,00
IT0005467482 ITALY 0,45%21-150229 BTP	15/11/2021	15/02/2029	EUR	8 000	0,45	7 051 393,60	1,96
XS2312744217 ENEL TV21-PERP. 6.5Y	08/03/2021	31/12/2050	EUR	2 000	1,38	1 760 270,98	0,49



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2532681074 FERR STATO IT 3,75%22-140427	14/09/2022	14/04/2027	EUR	2 579	3,75	2 677 232,00	0,74
XS2555420103 UNICREDIT TV22-151127	15/11/2022	15/11/2027	EUR	1 174		1 253 916,49	0,35
XS2577396430 PIRELLI & C. 4,25%23-180128	18/01/2023	18/01/2028	EUR	975	4,25	1 054 397,59	0,29
<b>TOTAL JAPON</b>						<b>3 282 998,50</b>	<b>0,91</b>
XS2589712996 MIZUHO FIN GROUP 4,157%23-0528	20/02/2023	20/05/2028	EUR	3 109	4,16	3 282 998,50	0,91
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>1 768 541,46</b>	<b>0,49</b>
XS2282101539 GRAND CITY PRO 0,125%21-110128	11/01/2021	11/01/2028	EUR	21	0,12	1 768 541,46	0,49
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>8 109 194,52</b>	<b>2,25</b>
DE000A19X8A4 VONOVIA FINANCE 1,5%18-220326	22/03/2018	22/03/2026	EUR	16	1,50	1 550 675,67	0,43
XS2258452478 ING GROUP 0,25%20-180229	17/11/2020	18/02/2029	EUR	15		1 306 792,40	0,36
XS2390506546 ING GROUP TV21-290928	29/09/2021	29/09/2028	EUR	19		1 690 569,85	0,47
XS2410367747 TELEFONICA EUROPE TV21-PERP.	24/11/2021	31/12/2050	EUR	29	2,88	2 694 002,06	0,75
XS2681541327 ZF EU FINANCE 6,125%23-130329	13/09/2023	13/03/2029	EUR	8	6,12	867 154,54	0,24
<b>TOTAL SUPRANATIONAL</b>						<b>2 717 829,94</b>	<b>0,76</b>
XS2356409966 EUROFIMA BASEL 0,01%21-230628	23/06/2021	23/06/2028	EUR	3 040	0,01	2 717 829,94	0,76
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>6 138 091,69</b>	<b>1,71</b>
XS1615079974 JPMORGAN CHASE TV17-180528	18/05/2017	18/05/2028	EUR	1 900		1 816 178,54	0,50
XS2536364081 CITIGROUP TV22-220928 S.87	22/09/2022	22/09/2028	EUR	2 100		2 154 787,22	0,60
XS2586123965 FORD MOTOR 4,867% 030827	13/02/2023	03/08/2027	EUR	2 065	4,87	2 167 125,93	0,61
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>7 108 947,26</b>	<b>1,97</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>1 606 087,21</b>	<b>0,45</b>
XS2626699982 BANCO SANTANDER TV23-230833	23/05/2023	23/08/2033	EUR	15	5,75	1 606 087,21	0,45
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>3 033 663,55</b>	<b>0,83</b>
IT0005570988 UNICREDIT TV23-140230	07/11/2023	14/02/2030	EUR	2 887		3 033 663,55	0,83
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>2 469 196,50</b>	<b>0,69</b>
XS2462324232 BANK OF AMERICA TV22-271026	27/04/2022	27/10/2026	EUR	2 533	1,95	2 469 196,50	0,69
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>8 347 263,41</b>	<b>2,32</b>
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>2 719 368,98</b>	<b>0,76</b>
XS2324321285 BANCO SANTANDER TV21-240327	24/03/2021	24/03/2027	EUR	29		2 719 368,98	0,76
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 545 993,84</b>	<b>0,43</b>
FR0014006NI7 BNPP TV21-30052028 EMTN	30/11/2021	30/05/2028	EUR	17		1 545 993,84	0,43
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>4 081 900,59</b>	<b>1,13</b>
XS2430951660 BARCLAYS TV22-280128	10/01/2022	28/01/2028	EUR	1 588	0,88	1 472 201,95	0,41
XS2623518821 NATWEST GROUP PLC 160529	16/05/2023	16/05/2029	EUR	2 437		2 609 698,64	0,72
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>9 343 608,01</b>	<b>2,60</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>3 959 771,93</b>	<b>1,10</b>
FR0013476611 BNP PARIBAS TV20-150132	15/01/2020	15/01/2032	EUR	17		1 570 851,23	0,44
FR001400I7P8 BPCE TV23-010633	01/06/2023	01/06/2033	EUR	6		655 454,66	0,18
XS2290960520 TOTAL TV21-PERP.	25/01/2021	25/01/2050	EUR	1 900		1 733 466,04	0,48
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>1 154 236,74</b>	<b>0,32</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2340236327 BK IRELAND (GOV&CO) TV21-0831	11/05/2021	11/08/2031	EUR	1 229		1 154 236,74	0,32
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>2 761 663,59</b>	<b>0,77</b>
XS2334852253 ENI 2%21-PERP.	11/05/2021	31/12/2050	EUR	1 484		1 376 426,06	0,38
XS2589361240 INTESA SANPAOLO TV23-200234	20/02/2023	20/02/2034	EUR	1 246		1 385 237,53	0,39
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 467 935,75</b>	<b>0,41</b>
XS2295335413 IBERDROLA INTL TV21-PERP. NC6	09/02/2021	31/12/2050	EUR	10		925 000,14	0,26
XS2350756446 ING GROEP TV21-090632	09/06/2021	09/06/2032	EUR	6		542 935,61	0,15
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>26 944 086,29</b>	<b>7,49</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>26 944 086,29</b>	<b>7,49</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>25 252 222,93</b>	<b>7,02</b>
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)			EUR	19,317		10 086 529,37	2,80
FR0007054358 AMUND.EUR.ST.50 II UC.ETF CAP.			EUR	2 329		111 163,17	0,03
FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)			EUR	28 668,54		3 440 511,49	0,96
FR0013233707 ED.ROTH.FIN.BDS NC EUR SI.3DEC			EUR	14 780		1 714 332,20	0,48
FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)			EUR	65		5 899 619,70	1,64
FR0013250420 CM-AM OBLI FLEXIBLE (RC)			EUR	31 890,836		3 275 510,95	0,91
FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC)			EUR	0,307		28 067,20	0,01
FR001400CT66 CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION (IC)			EUR	6,5		696 488,85	0,19
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>1 691 863,36</b>	<b>0,47</b>
LU1876461549 AXIOM OBLIGATAIRE SC EUR V 4D			EUR	1 312		1 691 863,36	0,47

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>-231 810,00</b>	<b>-0,06</b>
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-231 810		-231 810,00	-0,06
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>231 810,00</b>	<b>0,06</b>
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324			EUR	173		231 810,00	0,06

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

## Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM ALIZES TEMPERE**  
Identifiant d'entité juridique: **969500CP3QZ1912E5G08**

### Objectif d'investissement durable

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,43/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,91/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,43/10**. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,43/10**. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

### ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.





## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GERMANY 0,5%18-150228	Souverains	3,691	ALLEMAGNE
GERMANY 0,25%17-150227	Souverains	3,428	ALLEMAGNE
ALLEMAGNE 0,5%17-150827	Souverains	3,171	ALLEMAGNE
CM-AM CASH ISR (IC)	OPCVM	2,802	FRANCE
OAT 0,75%17-250528	Souverains	2,622	FRANCE
OAT 0,50%16-25052026	Souverains	2,135	FRANCE
AUSTRIA 0,75%18-200228	Souverains	2,104	AUTRICHE
BELGIUM 0,8%18-220628	Souverains	2,100	BELGIQUE
ALLEMAGNE 0,25%19-150229	Souverains	2,053	ALLEMAGNE
ITALIE 2,05%17-010827 BTP	Souverains	1,994	ITALIE

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2023–31/12/2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

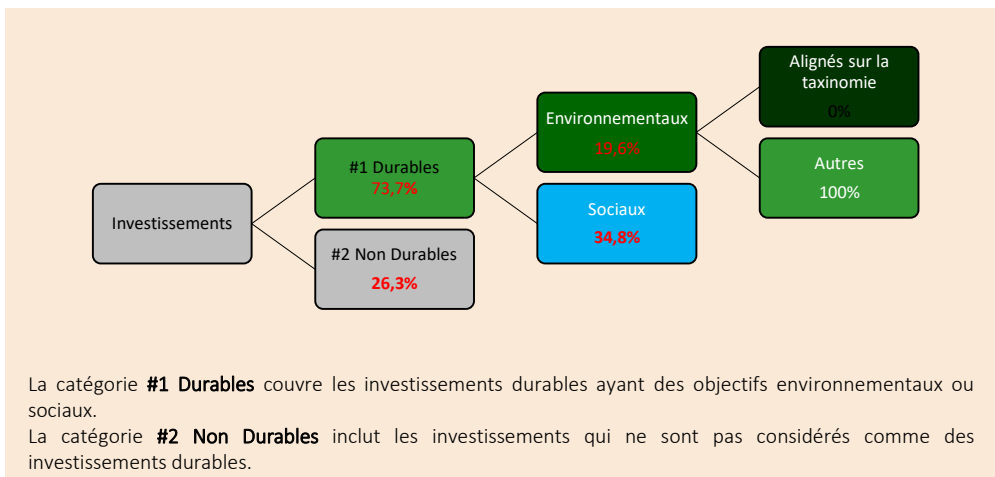
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



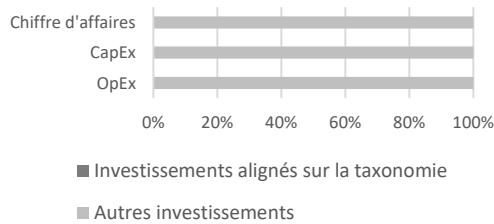
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

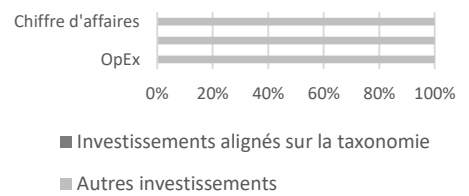
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **19,6%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **37,5%**.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différerait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM ALIZES TEMPERE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM ALIZES TEMPERE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM ALIZES TEMPERE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM ALIZES TEMPERE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM ALIZES TEMPERE

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:05:44 +0100

